

CRTC. L'honorable représentant a, je crois, induit la Chambre en erreur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Swift Current-Maple Creek a la parole.

M. Nowlan: Je ne suis pas satisfait, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me rends compte que le député n'est peut-être pas satisfait, mais il a posé sa question deux fois. Il y a un point en litige, me semble-t-il, entre lui-même et le premier ministre suppléant, mais il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Pour le moment, on devrait permettre au député de Swift Current-Maple Creek de poser sa question supplémentaire.

L'hon. M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Apparemment, le député de Swift Current-Maple Creek devra encore attendre quelques instants, tandis que nous entendrons le rappel au Règlement soulevé par le chef de l'opposition.

L'hon. M. Stanfield: En toute déférence, le premier ministre suppléant semblait d'abord donner l'impression qu'il n'avait pas lu la déclaration lorsqu'on lui a demandé si elle représentait en partie la politique du gouvernement. Comme nous avons maintenant appris qu'il en a pris connaissance et en raison de son importance, les députés de l'opposition aimeraient savoir si elle représente la politique du gouvernement. Elle relève très sincèrement ce point Votre Honneur.

L'hon. M. Sharp: Je vais tenter de répondre à la question. La première fois que le député me l'a posée, il a demandé si le premier ministre ou moi-même nous avons lu le discours avant qu'il soit prononcé, donc si nous l'avions approuvé. J'ai répondu non à cette question. Ni l'un ni l'autre ne l'avait lu au préalable ni approuvé d'une façon ou d'une autre. On me demande aujourd'hui de commenter certains aspects du discours et de dire si je suis d'accord avec le ministre pour appuyer les propositions du CRTC sur la teneur canadienne. C'est un fait que le CRTC a fait des propositions; il peut les modifier et, dans ce cas, il remplirait ses fonctions. Le gouvernement ne s'est pas déclaré en faveur de l'une quelconque de ces propositions. Me demanderait-on si je conviens en général que la plupart de nos programmes devraient être d'origine canadienne, je dirais alors que je partage l'opinion de mon collè-

gue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Vu la réponse sinieuse, je voudrais savoir si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'énonçait pas la politique gouvernementale quand il a déclaré, comme on peut le lire page 34 de son intéressant discours, que le gouvernement approuvait la teneur en éléments canadiens des programmes de radio et de télévision que le CRTC recommande.

L'hon. M. Sharp: Le CRTC est en train d'élaborer des projets de changements; d'ici à ce qu'il prenne des décisions définitives, un ministre pourra difficilement dire qu'il est d'accord. Nous devons attendre les propositions du CRTC.

M. Nowlan: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé un certain nombre de questions. Nous devrions accorder la parole au député de Swift Current-Maple Creek qui a eu beaucoup de patience.

M. McIntosh: Ma question découle de la réponse du premier ministre suppléant à ma première question et de son attitude quant à la question que lui a posée mon collègue. Le gouvernement a-t-il délégué au CRTC le pouvoir de nationaliser l'ensemble de la radiodiffusion et de la télévision au Canada?

L'hon. M. Sharp: La réponse est non, monsieur l'Orateur.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CONFLIT JUDÉO-ARABE—LA PRÉSENCE DE MILITAIRES SOVIÉTIQUES EN ÉGYPTÉ

M. Andrew Brewin (Greenwood): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A la suite de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères d'Israël, pourrait-il dire à la Chambre s'il peut confirmer que du personnel soviétique utilise des armes anti-aériennes en Égypte et, si oui, songe-t-il à présenter des instances au gouvernement de l'URSS étant donné qu'une telle confrontation compromet la paix mondiale?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): J'ai eu avec le ministre des Affaires étrangères d'Israël des entretiens à ce sujet pendant son séjour ici. Il a insisté particulièrement sur les inquiétudes que l'ampleur de l'intervention militaire soviétique dans la